



L'ACTUALITÉ

29 Septembre 2026

Semaine nationale de l'accessibilité auditive
2026

Source firme



COMMUNIQUÉ



Fédération des malentendants et devenus sourds

Dans le dernier numéro

Du 5 au 11 octobre, SurdiFrance mobilise partout en France pour rendre l'accessibilité auditive visible





L'ACCESSIBILITÉ AUDITIVE

EST UN DROIT !

POUR UNE SOCIÉTÉ ACCESSIBLE
ET INCLUSIVE POUR TOUTES ET TOUS.



Paris, septembre 2026 – Du 5 au 11 octobre 2026, SurdiFrance et ses associations membres organisent une nouvelle édition de la Semaine nationale de l'accessibilité auditive (SNAA).

Pendant une semaine, partout en France, les associations du réseau se mobiliseront pour sensibiliser le grand public, les collectivités, les établissements recevant du public et les professionnels à un enjeu encore trop souvent méconnu : permettre aux personnes sourdes et malentendantes d'accéder à l'information, de communiquer et de participer pleinement à la vie sociale.

Entendre ne suffit pas toujours à comprendre

Dans un accueil, une salle de spectacle, une gare, un musée, une réunion ou une conférence, une personne malentendante peut être présente, voir son interlocuteur... et pourtant ne pas avoir accès à ce qui est dit.

L'accessibilité auditive repose sur des solutions concrètes : boucles à induction magnétique, transcription écrite, sous-titrage, systèmes de transmission du son ou encore nouvelles technologies comme Auracast.

Ces dispositifs existent. Encore faut-il qu'ils soient installés, signalés, entretenus et que les professionnels sachent les utiliser.

C'est tout l'objectif de la SNAA : faire connaître les solutions, montrer qu'elles fonctionnent et rappeler que l'accessibilité auditive doit devenir un réflexe.

SEMAINE NATIONALE DE



L'ACCESSIBILITÉ AUDITIVE

Une mobilisation nationale, des actions partout en France

Tout au long de la semaine, les associations membres de SurdiFrance proposeront des actions sur leurs territoires : sensibilisations, démonstrations, rencontres, vérifications d'équipements, échanges avec les collectivités et les établissements recevant du public. Cette année, la campagne s'appuiera également sur Fénix, la mascotte de la SNAA, partie pendant l'été à la rencontre de lieux accessibles partout en France.

À travers ces exemples, SurdiFrance souhaite montrer une autre facette de l'accessibilité : mettre en valeur ce qui fonctionne pour encourager sa généralisation.

« L'accessibilité auditive ne doit plus être l'exception »

Pour SurdiFrance, l'enjeu dépasse largement la seule installation d'équipements.

L'accessibilité doit être pensée dès la conception d'un service, d'un événement ou d'un lieu. Elle suppose également une information claire sur les dispositifs disponibles et la formation des personnes chargées de les mettre en œuvre.

« Nous disposons aujourd'hui de nombreuses solutions pour rendre la communication accessible aux personnes sourdes et malentendantes. Le véritable enjeu est désormais de faire en sorte qu'elles soient disponibles partout où elles sont nécessaires, qu'elles fonctionnent et que chacun sache les utiliser. L'accessibilité auditive ne doit plus être l'exception : elle doit devenir un réflexe. » - **Yann Griset,**

président de SurdiFrance

A l'occasion de cette semaine nationale, SurdiFrance invite les collectivités, établissements culturels, services publics, entreprises, commerces et plus largement tous les établissements recevant du public à s'interroger sur l'accessibilité de leurs accueils, événements et services.

Parce qu'une société accessible ne consiste pas seulement à pouvoir entrer dans un lieu. Encore faut-il pouvoir comprendre ce qui s'y dit.

Réagissez



Newsletter



La newsletter Audiologie Demain,
le plus sûr moyen de ne jamais rater les infos
essentielles de votre secteur...

JE M'INSCRIS



Le comité scientifique
Partenaires

L'actualité
Métiers
Tribune
Des chiffres et des graphes
Échos des sciences
Échappées
Le dossier
Parutions
Les derniers articles

Abonnement
Newsletter
Offres d'emploi
Audioprothésistes
Nous contacter

Mentions légales



Audio Media Pro - 27-31 rue Gabriel Peri - 94220 Charenton-le-Pont
Contact abonnement : **01 43 53 33 33**



www.audiologie-demain.com